

TRANSPORTS SCOLAIRES 2025 - 2026

INSCRIPTIONS du 2 juin au 3 août 2025

+ d'infos sur evreuxportesdenormandie.fr
rubrique « Transport Scolaire »



Ne pas jeter sur la voie publique

Pour qui ?

Les élèves domiciliés sur les communes d'Évreux Portes de Normandie (EPN) et les élèves résidant en dehors du territoire d'EPN qui utiliseront les lignes d'EPN.

Quand ?

Le site d'inscription est ouvert à compter **du 2 juin 2025 jusqu'au 3 août 2025** sans majoration.

En cas d'inscription tardive ?

Du 4 août 2025 jusqu'au 30 juin 2026, **une majoration de 25 €** par dossier sera appliquée pour toute inscription effectuée sur cette période. Les exceptions sont à voir dans le règlement intérieur disponible sur le site d'Évreux Portes de Normandie.

Attention !! Seule la date du paiement sera retenue, même si la préinscription et l'inscription ont été réalisées dans les délais impartis.

NB : L'inscription est confirmée uniquement après la validation du paiement.

Où ?

Les inscriptions se font uniquement par internet depuis votre compte SPI <https://spi.epn-agglo.fr/>

Combien ça coûte ?

Pour les élèves	EPN	Hors EPN
Maternelles & élémentaires	58 €	70 €
Collégiens & lycéens	116 €	140 €
Élèves internes	85 €	70 €
Transport scolaire & Transurbain	182 €	322 €

Possibilité de payer votre inscription en 4X sans frais.

Pour les familles les plus modestes, un tarif solidaire et social peut être appliqué sur présentation de justificatifs.

Pour information, le coût réel du transport scolaire pour la collectivité est de **1350 € par an et par élève**. Ainsi, la participation des familles s'élève à environ 8 % du coût de transport réel.

Quelle carte de transport ?

- ▶ Pour les élèves du primaire = **Carte SPI** (Valable 7 ans)
- ▶ Pour les élèves de collège et de lycée = **Carte Atoumod** (Valable 7 ans pendant tout la scolarité).

Comment s'inscrire ?

Première inscription

Allez sur <https://spi.epn-agglo.fr/>, créez votre compte et suivre le guide de la démarche (Guide disponible sur le site **EPN** rubrique « Transport Scolaire »).

Réinscription *guide de la démarche disponible site EPN rubrique « Transport Scolaire ».*

- ▶ Allez sur <https://spi.epn-agglo.fr/> et connectez-vous à votre compte.
- ▶ Faites la demande de pré-inscription après validation de votre demande. Reconnectez-vous sur votre espace personnel SPI et complétez le formulaire en ligne et payez.

Quand reçoit-on sa carte ?

Si votre enfant ne possède pas une carte Atoumod (collège/lycée) ou une carte SPI (primaire) :

- ▶ Les élèves ayant fait leur inscription avant le **3 août 2025**, les cartes de transport sont envoyées par voie postale avant le **31 août 2025**.
- ▶ Les élèves ayant fait leur inscription à partir du **4 août 2025**, recevront leur carte **mi-septembre 2025**.
- ▶ Les élèves ayant fait leur inscription à partir du **1^{er} septembre 2025**, recevront leur carte **mi-octobre 2025**.

Si votre enfant possède déjà une carte Atoumod (collège/lycée) ou **une carte SPI** (primaire), celle-ci sera rechargée dès validation par le service transport scolaire **automatiquement**. Vous devrez apposer la vignette de la période scolaire, envoyée par courrier, sur la carte de votre enfant.

Comment contacter le service ?

- ▶ Des permanences téléphoniques sont proposées :
Uniquement le MATIN
Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi : 9h > 12h30
02 32 31 31 78 (En cas de non réponse, nous vous invitons à laisser votre message sur le répondeur avec vos nom, prénom et coordonnées téléphoniques.)
- ▶ Des permanences physiques sont proposées :
Uniquement SUR RENDEZ-VOUS
via le planning de prise de rendez-vous sur votre compte SPI ou par téléphone.
Mardi - Mercredi - Jeudi : 9h > 12h / 14h > 17h
Hotel d'Agglomération - 9 rue Voltaire - 27004 Évreux
- ▶ Par mail : transport scolaire@epn-agglo.fr